



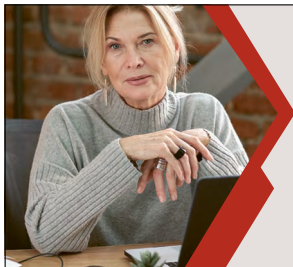
ccig.ch



La voix des entreprises
genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Août 2026
No 6



UNE TRANSMISSION RÉUSSIE EST UNE FIN DE CARRIÈRE HEUREUSE !

N°1 en Suisse
2000 produits

20 agences
1000 transactions/an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(Com)

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Neutralité suisse : la liberté d'agir vaut mieux que les certitudes idéologiques

MOHAMED ATIEK

Directeur Promotion et soutien à l'économie

Il est des principes que l'on renforce en les faisant vivre. Et d'autres que l'on affaiblit en les gravant dans le marbre. L'initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse » appartient à cette seconde catégorie. Si elle a traversé les décennies en conservant sa pertinence, c'est précisément parce qu'elle a su s'adapter aux réalités de son temps.

NEUTRALITÉ SOUS CONTRAINTE : UN RISQUE POUR LA FLEXIBILITÉ

L'initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse » propose d'inscrire dans la Constitution une définition beaucoup plus rigide de cette neutralité. Derrière une intention louable se cache pourtant un risque réel : celui de priver la Suisse de la souplesse qui a toujours fait sa force.

Le monde dans lequel nous évoluons n'est ni stable ni prévisible. La guerre est revenue en Europe. Les tensions géopolitiques s'intensifient. Les rapports de force économiques se durcissent. Dans un tel contexte, la Suisse doit pouvoir défendre ses intérêts et protéger sa prospérité. Pour ce faire, elle doit adapter son action lorsque les circonstances l'exigent. Une neutralité transformée en carcan juridique limiterait inutilement cette capacité.

Cette question concerne aussi directement notre économie. La Suisse vit de son ouverture, de ses exportations et de la qualité de ses relations avec ses partenaires internationaux. Toute mesure qui réduit notre marge de manœuvre politique et diplomatique entraîne des conséquences concrètes pour les entreprises suisses. Elle nous oblige également à regarder sans naïveté les enjeux de sécurité.

SÉCURITÉ ET INDUSTRIE DE DÉFENSE : DÉPASSER LES CONTRADICTIONS

Depuis plusieurs années, certains dénoncent l'industrie de défense comme une prétendue « industrie de la mort ». Pourtant, l'invasion de l'Ukraine a rappelé une réalité fondamentale : lorsqu'un peuple est attaqué, personne ne demande à ses défenseurs de résister avec de bonnes intentions. La liberté se protège aussi par des moyens de défense crédibles.

Il existe d'ailleurs une contradiction frappante dans le débat. Parmi ceux qui condamnent aujourd'hui l'industrie d'armement figurent souvent les mêmes qui réclamaient hier la réexportation de matériel militaire destiné à permettre à l'Ukraine de se défendre. On ne peut pas considérer qu'une industrie est moralement condamnable par principe, puis indispensable dès qu'une démocratie est agressée.

Une industrie de défense n'est pas un appel à la guerre. C'est la reconnaissance que la sécurité demeure une condition de la paix. La Suisse dispose dans ce domaine de compétences technologiques de pointe, d'entreprises innovantes et d'emplois hautement qualifiés qui contribuent à notre souveraineté comme à notre prospérité.

Une vérité, parfois inconfortable, demeure : la paix se préserve davantage par la crédibilité que par les déclarations de principe. Les Romains l'avaient résumé en une formule restée célèbre : *Si vis pacem, para bellum*. Si tu veux la paix, prépare la guerre. Non pas pour la rechercher, mais pour décourager ceux qui voudraient l'imposer aux autres.

C'est précisément cette liberté d'appréciation et cette capacité d'adaptation que l'initiative sur la neutralité met en danger. Préserver la neutralité suisse est un objectif légitime. L'enfermer dans une définition doctrinaire serait une erreur.

La Suisse n'a pas besoin d'une neutralité figée. Elle a besoin d'une neutralité intelligente, pragmatique et crédible, capable de protéger ses intérêts dans un monde qui, lui, ne cesse d'évoluer. ■

« Désarmer l'intelligence artificielle » pour « l'empêcher de dominer l'humain. »

Pape Léon XIV

SOMMAIRE

DURABILITÉ

Le label Carbone Genève offre aux entreprises un avantage compétitif direct lors des appels d'offres. Retrouvez dans ce numéro les offres de la Chambre en matière de durabilité. ► P. 2

VOTATIONS

Le 27 septembre, les Genevois voteront sur des objets clés qui engagent à la fois la mobilité, le logement et la capacité d'adaptation économique du canton dans un contexte sous tension. Décryptage. ► P. 4-5

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sara Rendtorff-Smith : « Nous concentrons nos efforts sur le développement d'une IA digne de confiance, car la confiance n'est pas une conséquence naturelle de l'adoption : elle en est une condition préalable. Et la confiance, cela se mérite. » Retrouvez l'interview de la responsable de la division IA et technologies numériques émergentes de l'OCDE. ► P. 6

Recharge ton bonheur.

Réserve ton moment bien-être

leukerbad.ch



Loèche-lès-Bains
SOURCE DE BONHEUR

COMMUNAUTÉS

Financement & Investissement: la CCIG lance une nouvelle communauté au service des entreprises genevoises

Faciliter l'accès au financement, renforcer les liens entre entrepreneurs et investisseurs, améliorer la lisibilité de l'écosystème et soutenir la compétitivité du canton : tels sont les objectifs de cette nouvelle communauté lancée par la CCIG. Cette initiative s'inscrit directement dans la mission de la Chambre qui, depuis 1865, agit comme plateforme de services, de mise en relation, de promotion et d'influence au service des entreprises genevoises.

CLARIFIER ET FÉDÉRER UN ÉCOSYSTÈME LOCAL RICHE

La création de cette communauté répond à un constat partagé lors de plusieurs ateliers réunissant entrepreneurs, investisseurs, établissements financiers, experts et représentants institutionnels : Genève dispose d'un écosystème riche, mais souvent perçu comme complexe, fragmenté et insuffisamment lisible, notamment pour les PME à la recherche de solutions de financement.

Face à cette réalité, la Chambre entend jouer son rôle de tiers de confiance, capable de rapprocher des mondes qui se côtoient parfois trop peu : entreprises, banques, fonds d'investissement, business angels, family offices, incubateurs et acteurs de l'accompagnement. L'ambition est claire : créer une plateforme fédératrice permettant aux entreprises de mieux identifier les ressources disponibles et aux acteurs du financement de mieux collaborer.

Les travaux de la communauté s'articuleront autour de trois grands piliers couvrant les principales étapes de la vie d'une entreprise : la création et l'innovation, le capital développement et l'accompagnement de la croissance, ainsi que la transmission d'entreprise.

LES PREMIERS JALONS DE LA COMMUNAUTÉ

Pour porter cette ambition, une gouvernance large et représentative a été mise en place. Présidée par **Guillaume Jacquemoud**, entrepreneur avec une large expérience bancaire notamment dans le financement d'entreprise, la communauté réunit des

représentants du capital-investissement, de l'innovation, du conseil, des institutions de soutien à l'économie, du monde bancaire ainsi que des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises. Cette diversité constitue l'une des forces du projet et garantit une approche pragmatique, fondée sur les réalités du terrain.

Au-delà des échanges, la communauté vise des résultats concrets et activables par la communauté des Membres de la CCIG. Parmi les premiers livrables figurent une cartographie de l'écosystème du financement genevois, un guide du financement de l'entreprise par stade de développement, de nouveaux outils de mise en relation entre porteurs de projets et financeurs, ainsi qu'une réflexion sur la création de mécanismes capables de soutenir davantage la croissance des PME genevoises.

Le calendrier des travaux est désormais lancé. Trois groupes de travail thématiques ont été constitués et mèneront leurs réflexions jusqu'à la fin de l'année 2026. Leurs conclusions alimenteront une feuille de route qui sera présentée lors d'un événement de lancement prévu à l'horizon du mois de janvier 2027.

Cette démarche se veut avant tout collaborative. La CCIG lance ainsi un appel à toutes les entreprises, institutions et professionnels actifs dans les domaines du financement, de l'investissement, de l'innovation, de la croissance ou de la transmission d'entreprise. Que ce soit pour contribuer aux réflexions, participer aux groupes de travail ou partager une expertise de terrain, chaque contribution permettra d'enrichir cette dynamique collective au service de la prospérité genevoise.

En fédérant les compétences, les réseaux et les expériences, la communauté entend contribuer durablement au développement des entreprises présentes sur le territoire et renforcer l'attractivité économique du canton. Une ambition pleinement alignée avec les missions statutaires de la CCIG : être à la fois un tiers de confiance, une courroie de transmission de l'économie et un catalyseur d'opportunités pour les entreprises. ■

DURABILITÉ

Label Carbone Genève: un avantage décisif sur les marchés publics

Et si la durabilité devenait un facteur de compétitivité et d'attractivité ? Alors que les marchés publics évoluent, le label Carbone Genève s'impose comme un levier stratégique pour les entreprises souhaitant transformer leur engagement climatique en avantage concret.

Pendant longtemps, les appels d'offres reposaient principalement sur l'attractivité du prix. Désormais, la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) privilégie l'offre la plus avantageuse, en intégrant des critères de durabilité, sur les plans économique, écologique et social. Cette évolution est confirmée par la dernière mise à jour du Guide romand, qui accorde une place stratégique aux impacts environnementaux et aux coûts du cycle de vie dans l'évaluation des offres.

Les démarches de réduction des émissions, lorsqu'elles sont structurées et mesurées, renforcent la crédibilité des candidatures et répondent aux attentes croissantes des donneurs d'ordre publics. Dans ce contexte, le label Carbone Genève apporte une réponse concrète aux entreprises en formalisant leur

stratégie de décarbonation, en documentant leurs efforts et en les valorisant dans un cadre reconnu. Mieux encore, il peut contribuer à l'obtention de quatre points dans le barème du Guide romand, un avantage compétitif direct lors des appels d'offres.

« Le label Carbone Genève n'est pas seulement un outil de mesure, c'est un levier de compétitivité qui permet aux entreprises de valoriser leurs engagements climatiques dans un cadre reconnu et directement utile pour leur développement », souligne **Mario Marchesini**, secrétaire général de la Fondation Carbone Genève qui délivre le label.

En étant force de proposition, la fondation s'aligne parfaitement avec l'évolution des standards et des réglementations. Présent dans les annexes T5 et R20 du Guide romand, le label Carbone Genève s'affirme ainsi comme un outil clé pour conjuguer performance économique et responsabilité environnementale et prendre une longueur d'avance sur les marchés publics. ■

Plus d'information : carbongeneve.ch

Formation en management durable: un rabais pour nos Membres

La HEG Genève, avec le soutien de la CCIG, propose deux diplômes d'études avancées (DAS) en Management durable et Systèmes de gouvernance responsable. Des formations continues destinées aux professionnels souhaitant intégrer des enjeux environnementaux et sociétaux dans leur stratégie d'entreprise.

Pensés pour les cadres et les décideurs, ces programmes permettent de développer des compétences clés pour piloter la transition durable des organisations. **La CCIG propose à ses entreprises membres un rabais de 15 %** pour suivre ces formations et permettre à leurs équipes de gagner en compétences. Combinés, les deux diplômes donnent le titre de Master of Advanced Studies (MAS) Executive Sustainability Management.

Au programme : gouvernance durable, stratégie climat, innovation responsable et outils de mesure d'impact, des leviers à activer face aux nouvelles exigences du marché, notamment dans les marchés publics et les attentes réglementaires. ■

Information et conditions: ►



SAVE
THE
DATE!

RENCONTRES
DU MANAGEMENT
DURABLE

Vendredi 4 septembre 2026
12h - 14h à la CCIG
Inscription: ►



MEMBRES

Cocktail d'été au Pavillon Barton

Dans le cadre enchanteur et préservé du Pavillon Barton, les Membres de la Chambre se sont retrouvés pour un moment privilégié à l'occasion du cocktail d'été.

Avec son ambiance guinguette, sa terrasse ombragée et sa vue sur le lac, le Pavillon Barton invite naturellement à la rencontre et à l'« onzo bizi ». Cette expression basque - région signature du lieu - célèbre l'art de vivre en harmonie avec son environnement. Et c'est dans cet écrin que la Chambre a tenu son cocktail d'été.

Une soirée idéale pour échanger et renforcer les liens au sein de la communauté économique genevoise. Les invités ont savouré les créations gourmandes de notre Partenaire Gourmet Brothers, découvert les vins genevois du Domaine de la Guérite et rafraîchi leur palais avec de délicieuses *gelati*.

La Chambre se réjouit d'ores et déjà de retrouver ses Membres le 17 septembre au Cube de la HEAD, à l'occasion de la cérémonie des Grands Prix de l'économie. ■



© Florence Lepiat

JEUDIS DE L'ÉCONOMIE

Made in Switzerland: à quel prix?



Lors de l'émission Parlons économie: Made in Switzerland: à quel prix?, qui a suivi la table ronde.

Le 11 juin, la Chambre a organisé une table ronde consacrée à un enjeu aussi emblématique que stratégique: le « Made in Switzerland ». Animé par **Elsa Floret**, directrice de la communication de la Chambre, ce « Jeudi de l'économie » a réuni des secteurs variés: horlogerie de luxe, biotechnologies, agriculture et numérique. Aux côtés de **Nicholas Rudaz**, **Franck Muller**; **Xavier Patry**, Union maraîchère de Genève; **Ludovic Pirker**, facture-impayee.ch et **Laetitia Devy Dimanche**, ACLRT.Bio, une question centrale s'est imposée: quel avenir pour la « Swissness » face aux tensions économiques et aux mutations industrielles?

UNE PROMESSE D'EXCELLENCE À REDÉFINIR
Symbole d'excellence, de précision et de fiabilité, le Swiss Made demeure un puissant marqueur de valeur. Derrière cette image forte se cache toutefois une réalité plus nuancée. Sa crédibilité repose autant sur la qualité de la production que sur la perception qu'en ont les consommateurs. Les échanges ont d'ailleurs mis en lumière certaines limites de la législation actuelle. Dans l'horlogerie, un produit peut être labellisé suisse dès lors que 60 % de la valeur du mouvement est d'origine suisse. Plusieurs intervenants ont estimé qu'un relèvement du seuil à 80 %, voire 95 %, serait nécessaire pour préserver la confiance associée à ce label.

LE TRIPTYQUE: INNOVATION, SAVOIR-FAIRE ET SENSIBILISATION
Dans un contexte où produire en Suisse implique des coûts élevés, la compétitivité ne peut reposer uniquement sur les prix. Les entreprises doivent mettre en avant leur savoir-faire, leur ancrage local et leur capacité d'innovation. L'horlogerie en est une parfaite illustration. Chez Franck Muller, l'excellence

artisanale, la maîtrise technique et la créativité constituent les piliers de cette différenciation, qui repose sur une innovation permanente.

Le secteur agricole rencontre, quant à lui, un autre défi. Il existe un décalage entre les intentions et les comportements d'achat. Si l'attachement aux produits locaux est réel, le prix reste souvent le principal critère de décision. Dans ce contexte, il devient essentiel de mieux valoriser les circuits courts, de renforcer la sensibilisation et de rapprocher les consommateurs des réalités de la production agricole suisse.

Pour **Xavier Patry**, directeur de l'Union maraîchère de Genève, la réponse passe avant tout par une meilleure pédagogie: « Il est primordial d'aller à la rencontre de la population afin de mettre en avant le circuit court, la qualité et l'agriculture de proximité. »

LA SWISSNESS: TRANSPARENCE ET COLLABORATION
Dans le numérique, le label Swiss Made Software incarne une approche très exigeante. Comme l'a souligné **Ludovic Pirker**, la valeur réside dans une production intégralement réalisée en Suisse et adaptée aux spécificités du droit helvétique.

L'excellence suisse repose sur un écosystème intégré, combinant compétences, innovation et collaboration. Dans les biotechnologies, par exemple, la densité des réseaux, de la recherche aux essais cliniques, constitue un avantage concurrentiel majeur. Cependant, cet écosystème reste fragile et nécessite une vigilance collective.

L'avenir du Swiss Made dépend désormais de sa capacité à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Pour conserver sa crédibilité et son rayonnement, le label doit continuer à incarner l'excellence tout en renforçant ses exigences sociales et environnementales, et en valorisant les savoir-faire ainsi que les talents locaux.

Prochaine édition des Jeudis de l'économie autour du thème « quel avenir pour les métiers d'art ? » le 3 septembre à 12h à la Maison de l'économie. ■

Information et inscription: ccig.ch

ENQUÊTE

Rapport «Enterprise Surveys - Suisse 2025» de la Banque mondiale

La Chambre avait invité ses entreprises membres à participer à la première « World Bank Enterprise Survey » (WBES), avec le soutien du SECO, en vue de mieux appréhender l'environnement des affaires et les conditions économiques en Suisse. Le rapport « Enterprise Surveys - Suisse 2025 » est désormais disponible.

Le rapport « Enterprise Surveys - Suisse 2025 » de la Banque mondiale analyse les conditions d'activité du secteur privé à partir d'une enquête menée auprès de 579 entreprises entre 2025 et 2026. Il couvre l'ensemble des facteurs influençant la performance des entreprises: infrastructures, financement, commerce, réglementation, innovation ou encore la main-d'œuvre.

La Suisse bénéficie globalement d'un environnement économique très favorable. Les infrastructures sont fiables et les procédures commerciales sont efficaces, avec des délais douaniers courts.

Le tissu économique est d'ailleurs marqué par une forte productivité et un bon niveau d'innovation. Près de la moitié des entreprises investissent en R&D et une majorité introduit de nouveaux produits ou procédés. Le système financier et les pratiques de gestion sont également solides, avec des scores élevés comparativement aux autres économies.

Cependant, des défis subsistent. Le principal obstacle cité par les entreprises est celui du manque de main d'œuvre qualifiée. Les réglementations administratives, bien que globalement efficaces, représentent un coût en temps. L'économie informelle et la corruption restent, quant à elles, très faibles, ce qui constitue un atout majeur.

La Suisse se distingue par un environnement des affaires performant, stable et innovant, mais est confrontée à une tension croissante sur les compétences disponibles, un enjeu clé pour maintenir sa compétitivité. ■

EPHJ 2026: un rendez-vous clé pour la haute précision

Salon international de référence pour les industries de haute précision (horlogerie, joaillerie, microtechnique, medtech), EPHJ 2026 s'est tenu dans un contexte logistique inhabituel lié au G7 d'Évian, marqué par des restrictions de circulation. Malgré ces contraintes, l'événement a réussi à rassembler, du 16 au 19 juin, près de 20 000 visiteurs et environ 800 exposants.

UNE PLATEFORME DE RÉFLEXION POUR LA FILIÈRE
Malgré une légère baisse de fréquentation liée au G7, EPHJ a confirmé sa vocation de lieu de réflexion pour les industries de précision. Le premier « Global Watchmaking G7 » a réuni les principales nations horlogères autour des enjeux de marchés, de compétitivité et des transformations de la filière.

MÉTAUX PRÉCIEUX: TRAÇABILITÉ ET RESPONSABILITÉ
Parmi les tables rondes, celle consacrée aux métaux précieux a mis en évidence une évolution de fond: la valeur ne se limite plus à la pureté du matériau, mais intègre son origine, sa traçabilité et les conditions de son utilisation. Dans une chaîne de valeur complexe, ces critères deviennent déterminants pour l'ensemble du secteur.

LA CCIG SUR LE TERRAIN
Outre sa présence sur le stand Genève Industrie & Innovation, la Chambre a réalisé un reportage diffusé dans l'émission Parlons économie, avec notamment des interventions de **Valérie Lemaigre**, économiste en chef de la BCGE, et de **Raphaël Schwarz**, président du comité ISO/TC 114 (Horlogerie). ■

Retrouvez le replay sur carac: ►



EUPOROS SA,
LA RÉFÉRENCE DANS LE COMMERCE
DE MÉTAUX PRÉCIEUX DEPUIS 2010



euporos.ch



EUPOROS

Contactez nous : +41 22 552 13 15
World Trade Center II, 1215 Geneve



INVESTISSEZ DANS
VOTRE AVENIR!

VOTATIONS

« À terme, ces projets devraient permettre de réduire d'environ 15 000 véhicules par jour le trafic aux frontières genevoises. »

Le 27 septembre, nous voterons sur le plan cantonal sur un crédit de 39,5 millions de francs destiné à financer des infrastructures de mobilité transfrontalières.

Parmi les projets concernés figurent notamment un tramway à Ferney-Voltaire, la réalisation de 2 140 places de parc-relais en France voisine ainsi que la mise en place de Bus à Haut Niveau de Service entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly et entre Annemasse et Bonne. La plupart de ces projets sont annoncés pour une réalisation entre 2027 et 2029. À terme, ces projets devraient permettre de réduire d'environ 15 000 véhicules par jour le trafic aux frontières genevoises.

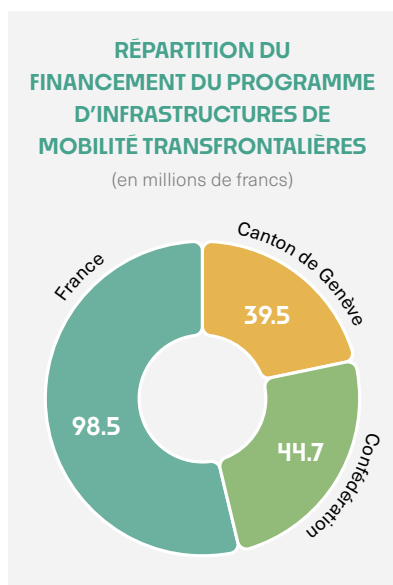
Le coût total du programme s'élève à 182,7 millions de francs, avec une répartition équilibrée entre la Suisse et la France. La participation

Des enjeux concrets pour la mobilité, la propriété et l'ouverture économique

Le 27 septembre, les Genevoises et Genevois seront appelés à se prononcer sur plusieurs objets. Qu'il s'agisse de fluidifier la mobilité transfrontalière, de faciliter l'accès à la propriété, de préserver une neutralité suisse pragmatique ou de rejeter une initiative jugée irréaliste en matière d'alimentation, ces votations posent des choix structurants. Dans un contexte de fortes tensions, la CCIG souligne l'importance de décisions équilibrées, favorisant la prospérité économique, la qualité de vie et la capacité d'adaptation de la Suisse et de Genève.



Pour un crédit de 39,5 millions pour la réalisation d'infrastructures de mobilité transfrontalières



genevoise s'élève à 39,5 millions de francs, tandis que la Confédération contribuera à hauteur d'environ 44,7 millions de francs. Enfin, la France financera les projets à hauteur de 98,5 millions de francs.

En matière de mobilité, Genève est malheureusement régulièrement citée parmi les villes les plus congestionnées d'Europe. Selon les données du fabricant de systèmes de navigation TomTom, les Genevois passent en moyenne 141 heures par année dans les embouteillages, soit près de six jours complets. Par ailleurs, parcourir dix kilomètres en ville

nécessite plus de 31 minutes, un temps en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

La réalisation de ces infrastructures constitue une réponse concrète aux défis de mobilité auxquels le canton est confronté. En offrant des alternatives attractives à la voiture individuelle aux pendulaires frontaliers, les projets contribueront à réduire la pression sur le réseau routier genevois. Les habitants bénéficieront d'une diminution des nuisances liées au trafic, tandis que les entreprises, les artisans, les services de livraison et l'ensemble des transports professionnels

pourront circuler dans de meilleures conditions grâce à une congestion réduite. Selon les estimations des autorités, les bénéfices économiques atteindraient 7 millions de francs grâce à la diminution de la congestion et des nuisances.

Pour toutes ces raisons, la CCIG considère que ces projets sont nécessaires pour améliorer durablement la mobilité dans le canton. Le coût de l'inaction serait élevé, tant pour la population que pour l'économie genevoise. De plus, la répartition du financement entre Genève, la Confédération et les partenaires français apparaît équilibrée au regard des bénéfices attendus pour notre région. La CCIG recommande par conséquent de **voter OUI** au crédit de 39,5 millions de francs destiné à la réalisation d'infrastructures de mobilité transfrontalières. ■

« Avec à peine 18% de propriétaires, le taux le plus bas de Suisse et l'un des plus faibles d'Europe, la majorité des ménages genevois restent locataires. »



Pour que les locataires puissent devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur propre logement

Attaquée par référendum, la loi 13025 « Pour que les locataires puissent devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur propre logement » offre enfin aux locataires genevois la possibilité d'acheter leur logement, sans affaiblir leurs protections.

UN CANTON DE LOCATAIRES... FAUTE DE CHOIX

Genève est aujourd'hui un canton de locataires non pas par vocation, mais par impossibilité d'accéder à la propriété. Avec à peine 18% de propriétaires, le taux le plus bas de Suisse et l'un des plus faibles d'Europe, la majorité des ménages genevois restent locataires faute d'une offre à l'achat suffisante.

UNE LOI QUI PROPOSE UN CHOIX

La loi 13025 ne bouleverse pas la situation, elle corrige une anomalie de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) qui, dans les faits, interdit au locataire

d'acheter le logement qu'il occupe même au bénéfice d'un accord avec le propriétaire de l'immeuble. En effet, demander l'accord écrit de 60% des voisins et laisser au Département du territoire un large pouvoir d'appréciation, ont transformé une possibilité théorique en blocage quasi systématique.

Le nouveau texte remplace ce veto par des conditions claires et transparentes dont le respect permet la délivrance de l'autorisation. Il faut être locataire en place depuis au moins trois ans, acheter librement, à un prix accessible contrôlé par l'État, et s'engager à occuper le bien cinq ans après l'acquisition.

UN PRIX PLAFONNÉ, DES PROTECTIONS RENFORCÉES

Afin de répondre aux besoins, le prix est limité au niveau moyen des PPE à prix contrôlés en zone de développement - environ 7 000 francs / m² aujourd'hui -, publié chaque année par le Conseil d'État, ce qui place l'effort d'achat à portée d'une large partie de la

classe moyenne. Le congé-vente reste interdit, sa protection est expressément rappelée au locataire, et les voisins reçoivent la garantie de ne jamais être contraints d'acheter ou de partir.

UN PROJET GAGNANT-GAGNANT POUR GENÈVE

Pour beaucoup de ménages, la loi 13025 apporte une réponse simple à une aspiration profonde : constituer un patrimoine, sécuriser leur retraite ou transmettre un bien, sans devoir quitter leur quartier.

En ouvrant la porte à l'achat du logement occupé en dehors de la zone de développement à des conditions de prix similaires, l'on choisit une voie raisonnable, conforme au mandat constitutionnel de favoriser l'accession à la propriété.

Le 27 septembre, la CCIG recommande de **voter OUI** à cet objet, afin de permettre aux Genevois de devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur logement. ■



- ✓ LA LOI PROTÈGE LES LOCATAIRES
- ✓ PRIX ACCESSIBLE, CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT
- ✓ LOCATAIRE ET PROPRIÉTAIRE DOIVENT ÊTRE D'ACCORD

OUI

à la modification de la LDTR
Plus de protection et de droits pour les locataires!

La neutralité constitue depuis longtemps un pilier de la politique étrangère suisse et un facteur de stabilité qui contribue à la crédibilité internationale du pays. Elle a toutefois toujours évolué en fonction du contexte géopolitique et des intérêts de la Suisse, permettant de concilier engagement international et défense des intérêts économiques de la Suisse.

L'initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse » vise à inscrire dans la Constitution une définition beaucoup plus restrictive de cette neutralité, notamment en interdisant à la Suisse de reprendre des sanctions internationales qui ne

Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse »

seraient pas décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU et en limitant sa coopération avec certaines organisations de sécurité.

La CCIG recommande de **voter NON** à cette initiative. Si l'objectif de préserver la neutralité suisse est légitime, le texte proposé réduirait inutilement la marge de manœuvre de notre pays face à un environnement international en constante évolution. Une neutralité trop rigide

pourrait affaiblir la capacité de la Suisse à défendre ses intérêts politiques et économiques, compliquer ses relations avec ses principaux partenaires commerciaux et nuire à l'attractivité de sa place économique. La CCIG estime qu'il est préférable de préserver une politique de neutralité pragmatique, capable de s'adapter aux défis contemporains tout en garantissant la sécurité juridique et l'ouverture indispensables à la prospérité des entreprises suisses. ■

Non à l'initiative « Pour une alimentation sûre - grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre ».

L'initiative fixe des objectifs de production indigène si élevés qu'ils sont jugés irréalistes et

Initiative sur l'alimentation

extrêmement coûteux. Constat partagé à l'unanimité par le Conseil national et le Conseil des États, qui recommandent tous deux son rejet. Les objectifs d'une production agricole suisse de qualité et d'un renforcement de la sécurité

alimentaire sont en revanche déjà poursuivis par la Confédération au moyen d'instruments ciblés et éprouvés.

La CCIG recommande dès lors de **voter NON**. ■

Prises de position de la CCIG

Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) » **Votez NON**

Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre » **Votez NON**

Initiative populaire cantonale 198 « Pour une contraception gratuite » **Sans prise de position**

Loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 39 500 000 francs visant à accélérer la réalisation de projets transfrontaliers structurants pour Genève **Votez OUI**

Loi modifiant la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) **Votez OUI**

Loi accordant une indemnité à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève pour les années 2025 à 2028 (13579), du 12 décembre 2025 **Sans prise de position**



SÉMINAIRE

Diriger avec humanité à l'ère de l'intelligence artificielle



Pour accompagner les dirigeants en pleine transition technologique, la Fondation de Caux et Chemin 28, aux côtés de 13 intervenants issus du monde académique, professionnel et médiatique, proposent deux jours d'immersion du 28 au 30 octobre 2026 autour de la thématique « Diriger avec humanité à l'ère de l'intelligence artificielle ». Olivier Chambovay, responsable de l'événement, nous en apporte un éclairage.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST SOURCE DE CRAINTES, D'ESPOIRS ET DE FANTASMES. COMMENT PROPOSEZ-VOUS D'ABORDER CES CONTRADICTIONS DANS UN CADRE DE LEADERSHIP ?
Il faut, à mes yeux, aborder l'IA avec un mélange de pragmatisme, de recul et d'ouverture. Cette technologie suscite des craintes légitimes, parce qu'elle transforme déjà nos manières de travailler, de décider et de créer de la valeur. Mais elle offre aussi une opportunité majeure de repenser le leadership à partir de ce que la technologie ne pourra jamais incarner à notre place.

La confiance, le discernement, la responsabilité, la qualité du lien, la créativité et l'esprit de coopération

deviendront des atouts essentiels pour permettre aux entreprises de rester pérennes, pertinentes et fidèles à leur identité dans la durée.
Mais cela suppose d'abord que les dirigeants et dirigeantes prennent le temps de choisir la direction qu'ils veulent donner à cette transformation. Que faut-il automatiser pour gagner en efficacité ? Que faut-il préserver pour conserver du sens, de la cohésion et de la valeur humaine ? Et surtout, quel rôle le leadership doit-il jouer dans cette nouvelle étape ? C'est précisément l'ambition de notre séminaire.

VOTRE SÉMINAIRE FAIT RÉFÉRENCE AUX COMPÉTENCES INTÉRIEURES CLÉS (IDG). COMMENT CES COMPÉTENCES SE TRADUISENT-ELLES ET DEVIENNENT-ELLES CENTRALES DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS CONNECTÉ ET RAPIDE ?
Nous touchons là au cœur de la transformation en cours. En automatisant ou en augmentant une partie de nos capacités physiques et cognitives, l'IA nous invite à nous reconnecter à ce qui fait profondément de nous des êtres humains.

Les IDG proposent un cadre en cinq dimensions (être, penser, interagir, collaborer et agir) pour développer des capacités devenues

essentiels, comme la présence, le discernement, l'écoute, la créativité, le courage et la coopération. Ces compétences prennent toute leur valeur lorsqu'il s'agit de décider sous pression, de créer de la confiance ou de traverser l'incertitude sans perdre le cap.
À l'ère de l'IA, ces compétences permettent de remettre la technologie à sa juste place, comme un outil au service de l'humain et non l'inverse. C'est dans cet équilibre entre capacités intérieures renforcées et puissance technologique que peut se dessiner un avenir réellement au service de l'humain et du vivant.

LE PROGRAMME PROPOSE AUX PARTICIPANTS DE PASSER PAR L'EXPÉRIMENTATION, À TRAVERS UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE UNIQUE. POURRIEZ-VOUS LEVER, EN PARTIE, LES COULISSES DE CE MOMENT ?
Nous ne voulons pas seulement « parler » de transformation. Nous voulons permettre aux participants de l'éprouver concrètement. Cette séquence d'expérimentation proposera plusieurs portes d'entrée, parmi lesquelles chacun pourra choisir celle qui fait le plus écho à son propre cheminement.

Certaines expériences inviteront à explorer, par le corps, ses aspirations, ses ressources et ses obstacles.

D'autres travailleront l'écoute comme compétence essentielle de leadership, capable d'élargir le champ de vision, de créer la confiance et de mieux percevoir la réalité du terrain. D'autres encore mobiliseront l'imagination et les ressources profondes que chacun porte déjà en soi.

L'idée est de sortir du registre purement mental pour porter un autre regard sur sa manière d'être en relation, de décider, de créer et d'habiter son rôle de leader. ■

Information et inscription: ►



Fondation de Caux

En 1946, près de cent familles suisses se mobilisent pour racheter le Caux Palace, alors laissé à l'abandon, puis en font don à la Fondation de Caux afin qu'il devienne un lieu de rencontre et de réconciliation dans une Europe marquée par la guerre.
Près de huit décennies plus tard, la Fondation de Caux, membre d'Initiatives et Changement International, prolonge cet héritage en accueillant des personnes et des organisations engagées du monde entier. Dans ce cadre unique, Caux cherche à créer les conditions d'un dialogue capable de restaurer la confiance, de faire émerger un leadership plus responsable et de soutenir des engagements concrets en faveur de la paix, de la durabilité et de la sécurité humaine.



Le Caux Palace sur les hauteurs de Montreux.

© : Marek Slawicki

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sara Rendtorff-Smith: «La confiance est une condition préalable à l'adoption de l'IA»



Le sommet AI for Good qui s'est tenu du 7 au 10 juillet à Palexpo a confirmé le rôle central de Genève dans les débats internationaux sur l'intelligence artificielle. Face à

l'accélération des innovations, nous avons interrogé **Sara Rendtorff-Smith**, responsable de la division IA et technologies numériques émergentes de l'OCDE, qui plaide pour une coopération internationale renforcée, afin de garantir une IA digne de confiance. Un débat qui continuera de mobiliser la Genève internationale, appelée à accueillir le Sommet mondial de l'IA en juin 2027.

L'IA ÉVOLUE PLUS VITE QUE LES CADRES RÉGLEMENTAIRES. QUELLES SONT LES PRIORITÉS ABSOLUES POUR ÉVITER QUE SE CREUSENT LES INÉGALITÉS ET LES FRACTURES NUMÉRIQUES ?

Ce n'est pas un phénomène nouveau : les technologies transformatrices ont toujours devancé la réglementation. L'enjeu n'est pas d'opposer innovation et régulation, mais de les faire avancer ensemble grâce à la coopération internationale qui permettra à la réglementation de suivre le rythme de l'innovation.

Cet équilibre est au cœur des Principes de l'OCDE sur l'IA, premier standard intergouvernemental en la matière. Ils mettent l'accent sur l'investissement dans les compétences, la formation continue, la recherche et le développement, ainsi que l'accès aux données, afin que les bénéfices de l'IA profitent au plus grand nombre.

Rien de cela ne peut fonctionner sans des investissements dans la connectivité, les infrastructures et les compétences numériques. C'est là que se joue aujourd'hui la fracture numérique.

COMMENT L'OCDE COLLABORE-T-ELLE AVEC DES ORGANISATIONS COMME L'UIT POUR LA GOUVERNANCE DE L'IA ? QUEL RÔLE JOUE GENÈVE DANS CETTE COOPÉRATION ?

L'OCDE collabore étroitement avec les Nations Unies et d'autres organisations aux

mandats complémentaires, pour renforcer la cohérence des outils de gouvernance de l'IA. Par le biais de son Observatoire des politiques de l'IA et du Partenariat mondial sur l'IA (GPAI), l'OCDE apporte données et analyses tandis que l'UIT assure la coopération technique et l'élaboration de normes techniques.

Depuis 2017, Genève accueille le Sommet AI for Good. Cette année, elle accueille aussi le premier Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, devenant ainsi un pôle politique de la communauté internationale de l'IA. Genève ne se substitue pas aux travaux menés à l'OCDE, au G7 ou au G20. Elle offre un espace d'échange qui les relie.

COMMENT FAIRE EN SORTE QUE L'IA DEMEURE UN OUTIL AU SERVICE DE L'HUMAIN PLUTÔT QU'UNE TECHNOLOGIE SUBIE ?

À l'OCDE, nous concentrons nos efforts sur le développement d'une IA digne de confiance, car la confiance n'est pas une conséquence naturelle de l'adoption : elle en est une condition préalable. Et la confiance, cela se mérite.

Pour les entreprises d'IA, cela signifie intégrer la transparence, la responsabilité et la sécurité dès la phase de conception ainsi qu'une gouvernance rigoureuse tout au long du cycle de vie des systèmes.

Pour les citoyens, cela signifie que nos sociétés doivent être capables de suivre le rythme du changement technologique. Les gouvernements ont un rôle clé à jouer : accompagner les travailleurs par la reconversion et la formation continue, et concevoir des services publics répondant aux besoins réels des populations. L'IA doit renforcer les capacités humaines, et non se substituer au jugement humain.

Retrouvez également le reportage *IA for good* avec les interviews de **Nicolas Hersant**, directeur de Dorier et de **Bilel Jamoussi**, directeur adjoint du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT, émission *Parlons économie* sur carac, dès le 4 septembre. ■

EXPORT



Actualités réglementaires aux frontières de l'UE et du Royaume-Uni : quels impacts pour les exportateurs suisses ?

Le prochain webinaire ExportHelp en français, organisé par Switzerland Global Enterprise (S-GE), offrira un éclairage essentiel sur plusieurs évolutions réglementaires qui toucheront les entreprises suisses exportant vers l'Union européenne et le Royaume-Uni.

La première partie sera consacrée au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM), entré dans sa phase définitive en 2026. Les obligations imposées aux importateurs européens – certificats carbone, exigences de données, déclarations d'émissions – seront présentées sous l'angle de leurs impacts directs pour les fournisseurs suisses. Une mise en perspective du CBAM britannique permettra d'anticiper les futures convergences réglementaires.

La seconde partie portera sur les règles applicables au e-commerce transfrontalier et aux envois de faible valeur à destination de l'UE. Avec l'évolution des exigences douanières, les entreprises doivent adapter leurs descriptions produits, maîtriser les obligations de données et anticiper les coûts liés au dédouanement pour sécuriser leurs flux.

Avec ce webinaire, S-GE se réjouit d'accueillir les entreprises participantes pour ce 3^e webinaire ExportHelp de l'année et de les accompagner pour préparer sereinement leurs opérations d'exportation. ■

Rendez-vous le **mardi 29 septembre en ligne**, de 10 h à 11 h.

Les inscriptions sont ouvertes: ►



DÉLÉGATIONS ÉCONOMIQUES



Barcelone

14-16 octobre 2026



Inscription en cours: ►

Arthur LUSENTI responsable du pôle Commerce international
a.lusenti@ccig.ch

MARKET FOCUS



Inde

8 septembre 2026 / 12 h - 14 h

à la Maison de l'économie *Événement en anglais*



La CCIG, en partenariat avec la SICC et Switzerland Global Enterprise (S-GE), organise un Market Focus sur les opportunités d'affaires entre la Suisse et l'Inde. L'entrée en vigueur du TEPA facilite l'accès au marché indien et ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises suisses. L'événement mettra en lumière le potentiel de cette économie dynamique.

Inscription: events@ccig.ch



CÉRÉMONIE DES GRANDS PRIX DE L'ÉCONOMIE

Judi 17 septembre 2026

Le Cube, HEAD Genève

Événement réservé aux Membres

Avec le soutien de



PARTENAIRE

Transmission familiale: l'art de préparer l'avenir

Par **Matías Mariétan**, responsable du marché suisse et **Alice de la Rochefoucauld**, consultante senior en philanthropie, Edmond de Rothschild.

La Suisse connaît une phase de transmission patrimoniale majeure. En 2025, les patrimoines privés susceptibles d'être transmis étaient estimés à près de 3 600 milliards de francs, tandis qu'environ 100 milliards de francs changeraient de mains chaque année sous forme d'héritages et de donations¹.



AU CŒUR DU PATRIMOINE: LA QUESTION DE LA PÉRENNITÉ
La dynamique de la transmission concerne également le tissu entrepreneurial puisque 32 % des propriétaires de PME envisagent un transfert de propriété dans les cinq prochaines années, soit près de 168 000 entreprises d'ici 2030.

Ces chiffres ne traduisent pas uniquement un transfert de capital et des aspects purement financiers; ils reflètent un moment charnière où se transmettent aussi des entreprises, des responsabilités, des compétences, des cultures, des valeurs et des visions familiales construites sur plusieurs décennies. Derrière chaque histoire, il y a une trajectoire entrepreneuriale, des choix structurants et, souvent, une identité familiale forte.

La question n'est donc pas seulement « à qui transmettre ? », mais aussi: à quel moment ? selon quelle structure ? avec quel niveau d'implication pour les générations futures ? dans quel objectif ? dans quelles conditions le patrimoine pourra-t-il continuer à exister, à évoluer et à créer de la valeur ?

Ces décisions impliquent des conséquences financières, humaines, stratégiques et s'inscrivent dans une vision plus large: celle du sens que la famille souhaite donner à son patrimoine, matériel et immatériel, ce qu'elle souhaite laisser derrière elle, mais surtout ce qu'elle souhaite voir perdurer.

Pourtant, de nombreux cas montrent qu'une transmission reste souvent sous-estimée, abordée tardivement ou traitée comme une simple question juridique ou fiscale. Or, une préparation insuffisante ne crée pas seulement de l'incertitude, elle peut fragiliser un équilibre, affecter la continuité d'une activité, et parfois, générer des tensions durables.

ANTICIPER: CRÉER DES OPTIONS PLUTÔT QUE SUBIR DES CONTRAINTES
Transmettre ne se résume pas uniquement à organiser une succession. C'est engager une transformation profonde qui exige un véritable processus de réflexion structuré et anticipé, intégrant des dimensions patrimoniales, entrepreneuriales et familiales.

La meilleure transmission est celle qui ne répond pas à une urgence. Anticiper permet de construire une stratégie cohérente, adaptée à l'évolution de la famille, à ses projets et à la composition de son patrimoine. Il est important de structurer la gouvernance et d'organiser progressivement le transfert des responsabilités. Il s'agit d'offrir aux générations suivantes un cadre stable et réfléchi, mais également une vision commune qui reflète des valeurs familiales.

Dans un environnement comme Genève – marqué par des structures internationales, des enjeux multi-juridictionnels et une forte mobilité des familles – cette anticipation est d'autant plus déterminante.

Une approche holistique est indispensable pour toute transmission réussie et mérite d'être accompagnée par des spécialistes indépendants de la famille, capables de conjuguer différentes expertises, de poser les bonnes questions et de traduire les enjeux individuels et collectifs en mécanismes concrets.

LA GOUVERNANCE FAMILIALE, SOCLE D'UNE TRANSMISSION RÉUSSIE
C'est précisément dans cette phase d'anticipation que la question de la gouvernance prend tout son sens. Anticiper, certes, permet de définir une direction, mais la gouvernance familiale, quant à elle, permet de la faire vivre dans la durée.

Cette dernière ne consiste pas à figer des décisions. Elle vise, au contraire, à instaurer un espace de dialogue neutre, et à définir des repères communs, suffisamment solides pour assurer la continuité du projet familial avec souplesse. La gouvernance permet de clarifier les rôles, de définir des principes communs et peut également répondre à des besoins plus spécifiques, tels que la protection de certains membres de la famille, la définition de principes directeurs en matière de gestion de fortune ou encore la structuration d'une démarche philanthropique. À ce titre, la philanthropie peut jouer un rôle structurant au sein d'une famille et devenir un véritable outil de transmission.

L'intégration des générations futures constitue également un facteur clé. Trop souvent, les héritiers se voient confier des responsabilités

sans y avoir été préparés. Les associer progressivement aux réflexions, aux décisions et aux enjeux entrepreneuriaux et sociétaux permet une appropriation plus naturelle et durable. Lorsque la vision et les valeurs de la famille sont clairement définies, partagées et incarnées, elles constituent un véritable fil conducteur.

Fort de ce constat, chaque génération impliquée doit pouvoir s'approprier le patrimoine en fonction de ses propres aspirations. La réussite d'une transmission repose précisément sur cet équilibre: préserver l'essentiel, tout en laissant place à l'évolution.

TRANSMETTRE, C'EST AUSSI FAIRE CONFIANCE
Transmettre, c'est accepter de ne pas être le seul auteur d'une histoire.

C'est faire confiance à la génération suivante et lui donner les moyens de poursuivre, mais aussi d'adapter ce qui a été construit.

Un patrimoine ne perdure pas uniquement parce qu'il a été efficacement façonné. Il se maintient parce que ceux qui en héritent en comprennent le sens et en assument la responsabilité. Ainsi, la réussite d'une transmission ne se mesure pas uniquement à ce qui a été légué, mais à la capacité des générations futures à s'approprier cet héritage et à le faire évoluer. ■

 **EDMOND DE ROTHSCHILD**
Gestion Suisse - Genève
contact_marche_suisse@edr.com

Quels sont les facteurs psychologiques clés qui orientent les comportements de mobilité de vos équipes ?

Découvrez comment décrypter les mécanismes de décision et activer les leviers d'un changement durable.



Téléchargez notre livre blanc.
evomoov.ch/livreblanc



 **evomoov**

¹ Source: Brülhart, M. (HEC Lausanne, Unil), Fuster, A. (EPFL), Martínez, I. Z. (ETH Zurich), & Moseka, F. (HEC Lausanne, Unil) (2026). Wealth and Inheritance in 21st Century Switzerland. Enterprise for Society Center.

CYBERSÉCURITÉ

Protéger sa PME des cyber-incidents commence par la sensibilisation de ses équipes



La cybermenace progresse en Suisse. Une PME sur trois a déjà été touchée et l'erreur humaine, liée aux techniques de manipulation des cybercriminels, figure parmi les principales causes,

représentant un coût non négligeable pour les entreprises. Sans collaborateurs formés et sensibilisés, même les technologies les plus performantes deviennent inefficaces, **Annick Monnier Rivkine**, fondatrice d'eSkills partage sa vision pour prévenir les risques et renforcer durablement les compétences au cœur des organisations.

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES LIÉES À LA CYBERSÉCURITÉ QUE COMMETTENT LES ENTREPRISES ?

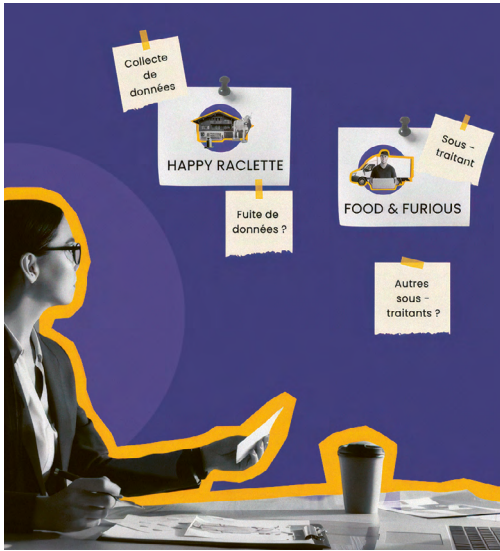
Quand on dirige une PME, la cybersécurité est un dossier parmi d'autres, une urgence de plus à traiter. Alors même quand on a pris la mesure de l'enjeu, on cherche une solution simple, efficace... et souvent technologique. Mais un antivirus ou un pare-feu ne règlent pas le problème. Pas à eux seuls. Une grande partie de la réponse aux risques cyber repose, selon moi, sur la façon dont l'entreprise gère ses données (stockage, sauvegardes, etc.) et, évidemment, sur les compétences des équipes. L'erreur la plus fréquente, à mon sens, c'est donc d'investir dans des outils de protection sans avoir réfléchi à sa politique de gestion des données ni formé les membres du personnel.

JUSQU'OU VA LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DANS LA FORMATION DE LEURS COLLABORATEURS À DES ENJEUX SENSIBLES COMME CELUI DE LA CYBERSÉCURITÉ, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE LA NLPD ?

Il faut bien comprendre qu'en tant qu'entreprises, nous sommes responsables des données que nous collectons. Qu'il s'agisse des adresses e-mails de nos clients ou des données de santé d'une collaboratrice. La nLPD nous oblige en effet à prendre les « mesures organisationnelles et techniques appropriées » pour les protéger. La formation des membres du personnel en fait partie. Cependant, je ne vois pas la formation comme une simple réponse à une contrainte réglementaire. Investir dans les compétences de ses équipes, c'est un choix stratégique qui permet de mieux protéger les données de l'entreprise et d'améliorer la qualité de service que l'on propose à ses clients.

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES ADAPTER LEURS DISPOSITIFS DE FORMATION POUR SENSIBILISER L'ENSEMBLE DE LEURS COLLABORATEURS ET RESTER EFFICACES DANS LA DURÉE ?

La première étape consiste à proposer des formations de qualité. Des modules efficaces, ludiques et adaptés à l'audience de son entreprise. Concernant la cybersécurité, on voit par exemple beaucoup de programmes avec du jargon de spécialistes, des menaces, des cybercriminels sous des capuches... Est-ce qu'on parle vraiment aux équipes dans les bureaux, les ateliers ou les salles de soins ?



Il est aussi très important de soutenir la diffusion de ces formations par des campagnes de communication internes. Mettre un module à disposition ne suffit pas pour que les gens le suivent. Il faut les attirer vers ces contenus, attiser leur intérêt, piquer leur curiosité... et vérifier régulièrement le niveau de compétences pour ajuster la campagne au fur et à mesure. Dans ces conditions, former, ce n'est plus cocher une case conformité, c'est construire une culture commune autour de la protection des données et de la cybersécurité.

La CCIG s'associe à eSkills pour proposer à ses Membres une série de formations en ligne dédiées notamment à la cybersécurité. ■

En savoir plus: ►



Impressum

GENÈVE ÉCONOMIE
Magazine de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Parution: 10 numéros par an, 3 800 exemplaires
Responsable d'édition: Elsa Floret
Coordination: Raphaële Sagne
Rédaction: Mohamed Atiek, Romain Duriez, Bertrand Konaté, Florence Maghe, Raphaële Sagne
Insertions: HP media SA, tél. 022 786 70 00
Graphisme: Fabrizio Rossi
Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny
Contact et abonnements: publications@ccig.ch

Éditeur



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11 – www.ccig.ch



ISSN 3042-6510 imprimé en suisse



COMMUNAUTÉS

De nouveaux Membres à la Chambre

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux Membres, admis au cours des mois de mai et juin, dont:

- Architecture, construction, smart building/home**
ALBATOR SA
BOURQUIN JEAN-YVES SA
HOMATIC SMART HOME Sàrl
JACOTTIN ENERGIE
KARDHAM DIGITAL
MCEXECUTION Sàrl
- Automobile**
REGOMMEX PNEUS SA
- Communication, événementiel**
B-NETWORK
SWITZERLAND LLC
BUREAU 1217
MOV COMMUNICATION
SYZYGY BRAND STRATEGY & CREATIVE DIRECTION

- Conseil, fiduciaire, finance**
ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE BILAN DU CANTON DE GENÈVE (CEBIG)
CATALYTIC FINANCE FOUNDATION
FIDUCIAIRE MEGEVAND
FRACTION FINANCE Sàrl
RHONE BUSINESS SOLUTIONS
- Culture, Loisirs**
BEFUN SA (Musée des illusions)
BLUE ENTERTAINMENT AG
- Cyber, ingénierie, informatique**
ANSAM ENTERPRISE SERVICES SA
CAD4CVC Sàrl
FONDATION ARTANIM
GLOBAL DATA EXCELLENCE SA

- LAN SECURE CYBER DEFENCE Sàrl**
MIZUFALLS SA
NALIOS GENÈVE
SCSA SECUR CONSULTING SA
VO2 SWITZERLAND SA
- Energie**
LITTORAL ENERGIE SA
- Entretien**
IMPECCABLE SERVICES Sàrl
- Environnement**
PAPREC SWISS GROUP SA
- Fleuriste**
ECO FLEURS Sàrl
- Fondation, action sociale**
FONDATION CLAIR BOIS
REFUGEES AT WORK

- Horlogerie**
SINGER REIMAGINED SA
SOCIETE D'EXPLOITATION HOTELIERE SEH SA (Hôtel Rotary)
- Juridique**
ARCHIPEL
ASCENDANCE LEGAL Sàrl
NATHAN BOUVIER
VIANNEY LEBRUN AVOCAT
- Logistique, négoce**
RIVERLAKE SHIPPING SA
SUCAFINA INGREDIENTS SA
- Ressources humaines, coaching**
AIM (AD INTERIM MANAGEMENT AG)

- JEANNE CHEREZE**
COACH VOCAL
TOBEPRO Sàrl
- Restauration**
ATELIER GRAINS DE SEL Sàrl
DRIVE GOURMET Sàrl
IL RISVEGLIO SNACK BAR Sàrl
PIC Sàrl
- Santé**
LAXI PED
- Sécurité**
PATTHON Sàrl
- Viticulture**
LES VINS DE LA GARA Sàrl

PARTENAIRES

PLATINE

DIAMANT

OR

ARGENT

Guide d'accueil des Membres ►

